

# FRANCE GAZ

## LES NOUVEAUX GAZ, L'ÉNERGIE DES TERRITOIRES, PILIERS D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE

France gaz, fondée en 1874, est le **syndicat professionnel de l'industrie gazière française** (gaz naturel, biométhane, biogaz, gaz liquides et hydrogène). Sa vocation est de **mobiliser et rassembler tous les acteurs de la filière** comprenant les territoires, les entreprises innovantes et les start-ups, les acteurs industriels, les utilisateurs, les coproducteurs. Elle porte leurs intérêts et ceux de toute la filière en assurant **sa représentation auprès des pouvoirs publics**.

### La chaîne gazière en France



### Réussir la transition énergétique de la filière

France gaz est mobilisée pour **faire valoir les solutions innovantes de l'industrie gazière**, auprès de l'ensemble des parties prenantes et de tous les secteurs économiques.

Dans un paysage énergétique en profonde mutation, la préservation de l'environnement par la décarbonation de l'ensemble de la chaîne gazière française est impérative. France gaz est convaincue que cette transition repose sur **l'accélération de la production des gaz renouvelables** avec des bénéfices multiples, à la fois environnementaux, sociétaux et économiques.

Face à ces enjeux, France gaz a fait évoluer la mission qu'elle s'est donnée depuis 148 ans. Son champ d'action s'est élargi pour favoriser le développement de l'industrie des gaz combustibles, carburants et matières premières, couvrant notamment le gaz naturel, les gaz renouvelables et bas-carbone, les gaz liquides et l'hydrogène.

### Construire les conditions d'accélération des nouveaux gaz

France gaz est :

- **Le porte-voix de la filière** dans le débat public national : France gaz est force de proposition sur les aspects réglementaires et législatifs. Elle travaille avec l'écosystème gazier et ses adhérents pour émettre des propositions en réponse aux consultations publiques (amendements et décrets) et défendre leurs intérêts ;
- **Le fédérateur** pour que ses membres, partenaires et l'ensemble de la filière gazière mais aussi des start-ups, des représentants de la filière agricole, du bâtiment ou encore de la mobilité travaillent efficacement ensemble afin d'établir des propositions ;
- **L'informateur**, France gaz est un canal d'informations, elle **produit** des études avec l'aide de ses membres, **organise** les rencontres et favorise les débats lors d'événements dédiés ;
- **L'expert technique** : au sein de France gaz, le Bureau de normalisation du gaz élabore et gère les normes de la filière gazière française. La certification pour les professionnels du gaz est assurée par Certigaz, société détenue en commun par France gaz et Afnor Certification.

### Les membres titulaires de France gaz





## Promouvoir l'industrie gazière en France et à l'étranger

La gestion énergétique est une question européenne et internationale, de ce fait France gaz collabore régulièrement avec **ses homologues français ou étrangers**. **Pour représenter et promouvoir l'industrie gazière française en dehors des frontières de l'hexagone**, France gaz est membre d'Eurogas, l'association représentant les intérêts de l'ensemble des acteurs gaziers européens, et de Marcogaz, l'association technique de l'industrie du gaz en Europe et de l'Union Internationale du Gaz (IGU).

## Agréger les expertises pour faire avancer la filière

Transition énergétique, sécurité, efficacité énergétique, programmation pluriannuelle de l'énergie... autant de sujets développés par les **six commissions permanentes de France gaz et quatre groupes de travail : innovation, déchets, hydrogène et production électrique à partir de gaz**. Pour répondre aux évolutions du secteur, les membres de l'association se réunissent autour des thèmes et objectifs suivants :

- **gaz renouvelables** : définir une position France gaz sur les gaz renouvelables et leur insertion dans les réseaux ; assurer le suivi du projet méthanisation du comité stratégique de filière ;
- **efficacité énergétique et environnement** : promouvoir les solutions gaz au regard de la transition énergétique dans le secteur des bâtiments, des sujets environnementaux et de la qualité de l'air ;
- **GNL et intermodalités** : promouvoir l'activité GNL en France sous toutes ses formes : importations, usages, transport, infrastructures ;
- **règles et fonctionnement des marchés** : organiser le suivi de la régulation et de la commercialisation du gaz ainsi que coordonner le suivi avec l'administration et la commission de régulation de l'énergie ;
- **prospective et fiscalité** : bâtir l'argumentaire économique sur le mix énergétique et les mesures fiscales portées par France gaz ;
- **infrastructures (distribution, transport, stockage)** : suivre et échanger sur les sujets ayant un impact sur l'ensemble des infrastructures.

## Favoriser la proximité avec les acteurs locaux

France gaz est présente sur l'ensemble du territoire français : Île-de-France, Normandie, Ouest, Centre-Ouest, Grand Sud-Ouest, Méditerranée, Auvergne-Rhône-Alpes, Est et Hauts-de-France. Ces régions encouragent le dialogue **avec les acteurs locaux** -élus, adhérents, industriels gaziers- et les pouvoirs publics.

Cet ancrage territorial permet à France gaz de mener des travaux dans des commissions et d'organiser des réunions d'information au plus près des territoires. France gaz apporte ainsi des réponses et un accompagnement personnalisés.

